

26.02.1963 → 19.02.1963

5

NICE - MATIN  
NICE

26 JANVIER 1963

## CALENDRIER DES EXPOSITIONS

NICE

**GALERIE S. MONTAUTI**, 40, rue de France. Exposition jusqu'au 29 janvier des œuvres récentes de Bergeo, 1<sup>er</sup> Grand prix de la ville de Marseille, sélectionné à la Biennale de Paris et de Menton. Acquis par l'Etat.

**LA BOUTIQUE D'ART**, 1, rue de Rivoli (imm. Négresco). — Brandy jusqu'au 5 février. Maîtres contemporains et lithos.

COURRIER de L'OUEST  
ANGERS

1<sup>er</sup> FÉVRIER 1963

### Concours international de décoration

Les artistes désirant participer au concours international de décoration théâtrale, organisé dans le cadre de la 3<sup>e</sup> Biennale de Paris, devront adresser leurs demandes d'inscription au « Centre français du théâtre », 7, rue du Helder, Paris-9<sup>e</sup>, avant le 29 mars 1963.

LA DEPECHE du MIDI  
TOULOUSE

19 FÉVRIER 1963

## Le concours international de décoration théâtrale de la Biennale de Paris

La troisième Biennale de Paris aura lieu au Musée d'Art Moderne de la ville de Paris, du 28 septembre au 3 novembre 1963.

Elle se propose, dans l'esprit le plus indépendant, de donner à des artistes de tous les pays, de vingt à trente-cinq ans, l'occasion de présenter et de confronter leurs travaux.

Elle s'adresse aux artistes nés entre le 1<sup>er</sup> janvier 1928 et le 31 décembre 1942. Toutes les œuvres présentées auront été exécutées au cours des quatre dernières années.

Deux thèmes ont été retenus : « Le malade imaginaire », de Molière, et « Henri IV », de Pirandello.

Seules les maquettes construites pourront être présentées (un seul décor par pièce). À l'exclu-

sion de tous dessins et photographies.

Elles seront accompagnées de six projets de costumes par pièce.

Des renseignements plus détaillés seront communiqués sur demande aux artistes intéressés.

La sélection française sera organisée par le Centre français du théâtre, 7, rue du Helder, Paris (9<sup>e</sup>).

Les demandes d'inscriptions devront lui parvenir avant le 29 mars 1963, les maquettes y seront déposées entre le 22 et le 26 avril 1963, de 15 heures à 18 heures.

Les artistes n'auront à payer aucun droit d'inscription.

Un jury international attribuera une récompense de 1.000 F pendant trois mois à l'auteur de la maquette jugée la meilleure.